

Trois ans infructueux, trois mois pour le réussir en version resserrée

Caen-Métropole veut reprendre le Pays

Le syndicat Caen-Métropole (le très Grand-Caen) veut reprendre en main le Pays de Caen, en gestation infructueuse depuis trois ans, pour le créer... en trois mois, mais recentré sur ce Grand-Caen. La Métropole aurait avec ce Pays son échelon de propositions ; plus un outil technique, une agence d'urbanisme, sur le point de naître.

D'un côté, un périmètre d'étude pour un Pays de Caen retenu - « imposé » disent les élus - par un préfet et porté depuis 3 ans par une association créée pour le « préfigurer ». Sans succès ; ce pays d'Ouistreham à Pont-d'Ouilly ne semble pas viable. Et l'agglo Caen-la-Mer vient sans doute d'interrompre définitivement cette grossesse à problèmes en disant un non massif au projet de charte de ce Pays.

D'un autre côté, un syndicat d'élus du bassin de vie de Caen - 322 000 habitants, un Calvadosien sur deux -, Caen-Métropole, chargé notamment d'élaborer un Scot (1), et qui lui, vit une assez belle jeunesse, comme en témoigne le « projet métropolitain Caen-Rouen-Le Havre » récemment retenu par l'État.

Adieu le sud...

Deux démarches, un enjeu : « Créer un Pays (un espace de projets, pas une nouvelle structure territoriale) avant le 1^{er} juillet prochain », sous peine de perdre les crédits que l'État veut bien y mettre pour le lancer. La solution ? La présidente de Caen-Métropole, Brigitte Le Brethon, dit l'avoir trouvée en concertation avec ses collègues du syndicat ; revenir au premier périmètre proposé - par le terrain, pas par le préfet - pour le Pays de Caen,



Hormis les communautés de communes Bessin Seules Mer et Orival, qui feraient partie du Pays de Caen désormais souhaité (en rouge) mais pas de Caen-Métropole (en bleu), les deux territoires se recouvreraient presque parfaitement... si la CDC du Cingal veut bien rejoindre la Métropole. C'en serait ainsi fini avec le projet de Pays de Caen en couloir nord-sud.

sans le sud (Suisse normande-Falaise) ; soit en gros, justement, le périmètre de Caen-Métropole !

Ce Pays de Caen là collerait d'autant mieux à ce territoire métropolitain que, hormis les communautés

de communes (CDC) autour de Courseulles et Creully qui n'en sont pas membres, la CDC du Cingal pourrait rejoindre Caen-Métropole (encore que les communes du sud de cette CDC lorgnent plutôt vers le sud...). Avec la bénédiction de l'agglo Caen-la-Mer, Caen-Métropole s'engage donc dans une course pour boucler ce projet pour le 30 juin.

1 Pays + 1 Agence

Ce montage « cohérent » - un syndicat d'élus, son Schéma (Scot), son réservoir d'idées (Pays) - serait renforcé par un outil technique (Agence) dont va se doter Caen-Métropole. Cette « Agence d'études d'urbanisme », elle, devrait naître, sans problème, d'ici juin et être opérationnelle avant la fin de l'année, avec 7 salariés, puis progressivement une douzaine.

Cet « observatoire du territoire », cet « outil d'aide à la décision » servira notamment à « élaborer le Scot, le projet métropolitain régional et autres grands projets » des élus du très Grand-Caen, qui pourront, avec cette agence, « avoir une meilleure vision stratégique de notre territoire ». Prenant la forme d'une association, elle aura aussi pour membres l'État, la Région, peut-être également le Département, les chambres consulaires, l'université... son principal contributeur sera l'agglo Caen-la-Mer.

Didier MARIE.

(1) Schéma de cohérence territoriale : un projet à élaborer pour organiser le territoire urbain ; freiner son étalement, y coordonner les déplacements...